

DATE :

NOM DU CSE : RÉFÉRENT :
TÉLÉPHONE : MAIL :
ADRESSE :

PRODUITS	TARIF UNITAIRE TTC	QUANTITÉS	TOTAL TTC
----------	--------------------	-----------	-----------

ESPACE AQUATIQUE			
CARNET RÉSIDENTS SEINE-EURE AGGLO 50 ENTRÉES • ENFANTS ET ADULTES	252,00 €	 x CARNET(S)	
CARNET EXTÉRIEURS SEINE-EURE AGGLO 50 ENTRÉES • ENFANTS ET ADULTES	310,80 €	 x CARNET(S)	

ESPACES BIEN-ÊTRE + CARDIO			
CARNET RÉSIDENTS SEINE-EURE AGGLO 50 ENTRÉES • + DE 18 ANS UNIQUEMENT	819,00 €	 x CARNET(S)	
CARNET EXTÉRIEURS SEINE-EURE AGGLO 50 ENTRÉES • + DE 18 ANS UNIQUEMENT	924,00 €	 x CARNET(S)	

ESPACES AQUATIQUE + BIEN-ÊTRE + CARDIO			
CARNET RÉSIDENTS SEINE-EURE AGGLO 50 ENTRÉES • + DE 18 ANS UNIQUEMENT	1050,00 €	 x CARNET(S)	
CARNET EXTÉRIEURS SEINE-EURE AGGLO 50 ENTRÉES • + DE 18 ANS UNIQUEMENT	1159,20 €	 x CARNET(S)	

TOTAL DE LA COMMANDE			
Règlement par : ☐ Chèque bancaire ☐ Espèces ☐ Virement ☐ Carte bancaire			

Remise des contremarques : ☐ à l'accueil de l'établissement ☐ à l'adresse mail renseignée

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Le CSE achète afin de revendre à ses salariés/adhérents, à tarif préférentiel auprès du complexe aquatique Caséo :

- **Carnets de 50 entrées Espace Aquatique** (résidents Seine-Eure Agglo)
- **Carnets de 50 entrées Espace Aquatique** (extérieurs Seine-Eure Agglo)
- **Carnets de 50 entrées Espaces Bien-Être + Cardio** (résidents Seine-Eure Agglo)
- **Carnets de 50 entrées Espaces Bien-Être + Cardio** (extérieurs Seine-Eure Agglo)
- **Carnets de 50 entrées Espaces Aquatique + Bien-Être + Cardio** (résidents Seine-Eure Agglo)
- **Carnets de 50 entrées Espaces Aquatique + Bien-Être + Cardio** (extérieurs Seine-Eure Agglo)

2. Chaque contremarque remise par le CSE à ses salariés sera à échanger à l'accueil du complexe aquatique Caséo contre un ticket ou un support d'entrée le jour souhaité de l'utilisation.

3. Les tickets sont non échangeables, non modifiables, non remboursables et ne possèdent aucune valeur marchande. Ils ont une validité d'1 an à compter de la date d'achat auprès du complexe aquatique Caséo.

4. Le salarié s'engage à respecter le règlement Intérieur du complexe aquatique Caséo, qui est consultable dans le hall d'accueil du complexe aquatique Caséo.

5. Ce bon de commande (signé avec «Bon pour accord» et tamponné) sera pris en compte à réception du règlement correspondant à la commande.

6. Modalité de règlement : par chèque bancaire à l'ordre de SARL CASEO 27, par virement, en espèces ou carte bancaire. Le complexe aquatique Caséo vous transmettra la facture correspondante lors de la livraison de votre commande ou ultérieurement si le paiement est différé.

Je certifie l'exactitude des renseignements donnés ci-dessus et avoir pris connaissance et accepté les conditions générales et particulières de ventes.

RESPONSABLE DU CSE

NOM :

CACHET ET SIGNATURE «BON POUR ACCORD»

PRÉNOM :

DATE :

À REMPLIR PAR LE SITE

FAIT PAR :

CACHET ET SIGNATURE «BON POUR ACCORD»

DATE :

COMPLEXE AQUATIQUE CASÉO

Rue du Canal
27400 Louviers



Tel : 02 58 47 26 31
Mail : accueil@caseo-seine-eure.fr

